

08 jan 2019 -14:23

Du neuf pour les Archives de l'État en province de Luxembourg

Dans les prochains mois, les Archives de l'État à Arlon doubleront leur capacité de stockage d'archives. En raison des travaux, les Archives de l'État à Arlon seront temporairement fermées à partir du 1er février 2019. Les Archives de l'État à Saint-Hubert fermeront, quant à elles, définitivement leurs portes ce 1er mars 2019.

Lancés en 2017 par la Régie des Bâtiments, les travaux d'extension des Archives de l'État à Arlon en cours devraient être terminés au printemps 2019. Le bâtiment actuel sera ensuite rénové jusqu'en 2020. A terme, la capacité de stockage des Archives de l'État à Arlon sera doublée et avoisinera les 45 km linéaires !

Dans les prochaines semaines, les collections des Archives de l'État à Arlon seront progressivement transférées du bâtiment actuel vers la nouvelle aile dont l'aménagement est en voie d'achèvement. Les collections des Archives de l'État à Saint-Hubert seront par la suite transférées à Arlon.

Les Archives de l'État à Saint-Hubert fermeront définitivement leurs portes le 1er mars 2019. Le personnel sera transféré aux Archives de l'État à Arlon. Les missions des Archives de l'État à Saint-Hubert pour le ressort de l'arrondissement de Marche-en-Famenne et du canton de Saint-Hubert seront également transférées aux Archives de l'État à Arlon.

Les Archives de l'État à Arlon seront, quant à elles, fermées temporairement au public à partir du 1er février 2019 à 16h30 et pendant toute la durée du déménagement.

Durant cette période :

- Les fonds d'archives et les bibliothèques des Archives de l'État à Saint-Hubert et à Arlon ne seront plus accessibles sur place, mais le service à distance pour les administrations, les cours et les tribunaux, les notaires et les chercheurs sera toujours assuré ;
- les demandes motivées d'accès aux documents sur place seront examinées, mais uniquement sur rendez-vous ;

Les Archives de l'État à Arlon seront à nouveau accessibles au public avant l'été, dans les nouveaux locaux, tandis que l'aile actuelle sera rénovée. La date de réouverture au public sera communiquée dans les meilleurs délais via le site internet des Archives de l'État www.arch.be.

Les Archives de l'État acquièrent et conservent les archives de plus de 30 ans provenant des Cours et tribunaux, des administrations publiques, des notaires ainsi que les archives du secteur privé et des particuliers qui ont joué un rôle important dans la vie sociale.

Archives de l'État
Rue de Ruysbroeck 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 513 76 80
<http://www.arch.be>

Stéphanie Deschamps
Attachée de presse
+32 2 548 38 17
+32 2 513 76 80
stephanie.deschamps@arch.be